

Fiche d'informations  
sur le produit

# GEO GOLD FE 6 486

## SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

### 1.1 Identification de la préparation

Nom commerciale	GEO GOLD FE 6 486
N.REACH	01-2119487279-21-0006
C.A.S. Registry number:	84539-55-9
EINECS nr.	283-044-5
poids moléculaire	435,2
Formule chimique	C18H16O6N2FeNa

### 1.2 Utilisation de la préparation

Fertilisant, engrais

### 1.3 Identification de la société

Grabi Chemical SpA Via Arti e Mestieri, 8 26030 Gadesco Pieve Delmona - CR Italy  
Tel. +39 0372 451987 E-mail: legal@grabichemical.it

### 1.4 Téléphone de secours :

Tel +39 (0) 372 451987 Grabi chemical SpA (Lundi - Vendredi 8.30 - 13:00 et 14:00 - 17.30 h)

## SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la préparation

Classification conformément au règlement 1272/2008

non classé comme dangereux

### 2.2 éléments d'étiquetage

pictogrammes de danger:	Aucun
Avertissements:	Aucun
Indications de danger:	Aucun
Consignes de sécurité:	Aucun

### 2.3 D'autres dangers

la substance ne répond pas aux critères en tant que substance vPvB, conformément à l'annexe XIII du Reg. N.1907 CE / 2006

## SECTION 3) COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

### 3.1 substances

Nom chimique	CAS NUMBER EINECS	n.	Classification CLP	Pictogramme
Sel de sodium de l'acide éthylène diamino ferrique-N-N'-bis (2-hydroxy) phénylacétique	84539-55-9 283-044-3		aucune	-

Synonyme: (Etylendiamino-bis(2hydroxyphenilacetic) acid sodium potassic-ferric salt

Voir par. 16 pour le text complète des phrases

## SECTION 4) MESURES DE PREMIERS SECOURS

### 4.1 Informations générales

en cas de doute, ou si les symptômes persistent, s'adresser à un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon les zones du corps qui sont entrés en contact avec le produit. Laver les vêtements avant de les réutiliser

Contact avec les yeux

Fiche d'informations  
sur le produit

laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se développe

*Ingestion:* Cherchez une attention médicale immédiate. Rincer la bouche, donner de l'eau à boire

*Inhalation:* Amener la victime à l'air libre, aérer la pièce

## SECTION 5) MESURES CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Incendie

la préparation n'est pas combustible, ni inflammable ou explosive

*Moyen d'extinction adaptés:* Eau pulvérisée, mousse, anhydride carbonique, poudre chimique sèche. Refroidir les récipients pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé et la sécurité.

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser:* aucune connu

### 5.2 Dangers dérivant

des gaz produits: la décomposition provoque l'émission de gaz toxiques (Nox ; SOx). **Ne pas respirer les fumées**

### 5.3 Équipement spécial de protection :

s'assurer que le masque antifuimée adopté protège les voies respiratoires des gaz toxiques indiqués au point 5.2. Porter toujours l'équipement complet de protection contre l'incendie.

## SECTION 6) MESURES EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions personnelles

Alerté les travailleurs d'urgence internes. Porter un vêtement de protection complet, protection de la peau, et des lunettes de sécurité

### 6.2 Précautions pour l'environnement

Circonscrire l'épanchement de matériel pour éviter la contamination des cours d'eaux et des nappes phréatiques; si cela se produit, informer les autorités compétentes. Ne pas jeter les déchets dans la nature. Recueillir le plus de produit possible dans un récipient propre pour le réutiliser ou l'éliminer.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir avec un matériau inerte (sable ou de la terre).

Récupérer le produit rapidement, porter des masques appropriés, des vêtements de protection, des gants de latex pour la réutilisation, si possible, ou éliminé.

laver ce qu'il reste à l'eau (voir également Paragr. 13)

## SECTION 7) MANIPULATION ET EMMAGASINAGE

### 7.1 Manipulation

Éviter: Le contact direct avec la peau et les yeux. Voir aussi l'article 8

Eviter la formation de poussière. Vêtements de travail contaminés doit être changé avant de vous connecter dans les domaines dans lesquels vous mangez.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les lieux de travail.

Voir également la section 8 de se référer aux dispositifs recommandés.

### 7.2 Emmagasinage

Conserver dans des zones toujours suffisamment aéré, sec et frais.

Conserver dans hermétiquement fermé et étiqueté.

Protéger de la chaleur et / ou de la lumière directe.

## SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

### 8.1 Valeurs limites d'exposition

TLV - TWA Fer, des sels solubles	1 mg/m <sup>3</sup>
DNEL:	pas encore disponible
PNEC:	pas encore disponible

### 8.2 Contrôle de l'exposition

Dans les pièces où la substance est stocké / manipulé ils doivent être convenablement ventilés, frais et sec.

- *Protection des yeux*: Porter des lunettes de sécurité quand l'exposition est prolongée et la concentration élevée.
- *Protection de la peau*: Porter les vêtements de travail normaux. Si nécessaire imperméables
- *Protection des mains*: pour un contact permanent et direct, utiliser des gants de protection (EN374)
- *Protection respiratoire*: porter un masque de protection (classe P2) quand la concentration est élevée.

### 8.3 Contrôle de l'exposition environnementale

Respecter les réglementations concernant les limites d'émission dans l'atmosphère et les eaux (voir par. 16.4).

## SECTION 9) PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

### 9.1 Information sur les Propriétés physique et chimique

- Aspect	Microgranules
- Couleur	rouge foncé
- pH:	7 - 8 en solution aqueuse à 1%
- Viscosité	ND
- Point/ intervalle d'ébullition	> 100 °C
- Coeff. de répartition n-octanol/eau :	N.A.
- Point d'inflammabilité	N.A.
- Pression de vapeur	N.A.
- Densité relative	600 - 660 Kg/m <sup>3</sup>
- Hydrosolubilité	250 mg/l à 20 °c
- Point de congélation :	NA
- Propriétés explosives	NA
- Propriétés comburantes	NA

### 9.2 Autres information

- Conductivité:	0,5 (1‰) mS/cm 18°C
-----------------	---------------------

## SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi et de stockage. Des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent être émises par décomposition thermique ou en cas d'incendie.

### 10.1 Réactivité

Il réagit avec les oxydants forts

### 10.2 Stabilité chimique

Stabilité dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Il réagit violemment avec les oxydants forts

### 10.4 Conditions à éviter

Ne pas chauffer le produit à des températures supérieures à 200 ° C

Fiche d'informations  
sur le produit

### 10.5 Matières incompatibles

agents oxydants puissants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie sont émis des fumées toxiques (NO<sub>x</sub>, SO<sub>x</sub>)

## SECTION 11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Selon les données disponibles à l'heure actuelle, la préparation n'a pas occasionné de dommages ou de problèmes à la santé humaine. Quoiqu'il en soit elle doit être maniée avec soin et selon les bonnes pratiques industrielles. Cette préparation peut avoir des effets légers sur la santé des personnes sensibles, par l'inhalation et/ou le contact avec les yeux et/ou l'ingestion.

**Voies de pénétration** ingestion, inhalation, contacto avec les yeux ou la peau

**Corrosivité/pouvoir irritant:** aucune preuve de cet effet n'a été trouvée

**Toxicité aiguë :** L'ingestion peut provoquer des troubles de santé qui comprennent les douleurs abdominales avec brûlure, nausée et vomissement  
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation ; les symptômes peuvent comprendre rougeurs, oedèmes, douleurs et larmoiement.  
Le contact avec la peau peut provoquer irritation avec érythème, oedème, sécheresse et gerçures.

**Toxicité chronique :** des intoxications chroniques extrêmement rares peuvent provoquer des troubles digestifs

**Pouvoir sensibilisant** aucune preuve de cet effet n'a été trouvée

**Cancérogénèse** aucune preuve de cet effet n'a été trouvée

**Mutagénèse** aucune preuve de cet effet n'a été trouvée

**Toxicité reproductive** aucune preuve de cet effet n'a été trouvée

## SECTION 12) INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Ecotoxicité

ND

### 12.2 Persistance et dégradabilité

ND

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

ND

### 12.4 Comportement sur le terrain

ND

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT

ND

### 12.6 Autres effets nocifs

ND

## SECTION 13) CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

### 13.1 Élimination de la préparation

En accord avec les réglementations nationales et locales. Se charger, dans la mesure du possible, de la récupération du produit ; sinon, dans le respect des dispositions législatives, le remettre à une décharge autorisée. Ne pas déverser dans les égouts urbains ou dans les cours d'eau.

### 13.2 Élimination des emballages contaminés

Déchets spécial (éventuellement assimilable aux déchets solides urbains) à éliminer dans une décharge autorisée.

## SECTION 14) INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

**Ce produit n' est pas classé comme dangereux en vertu des règlements de transport**

## SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlement CE n° 1907/2006 (REACH) et modifications suivantes

Règlement CE n° 1272/2008 (clp) et modifications suivantes

Règlement n° 790/2009 / CE (modifiant les fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, ATP du règlement n° 1272/2008 / CE.);

Décret législatif 81/2008 (loi italienne consolidée relative à la protection de la santé et la sécurité au travail), telle que modifiée, et de la directive 2009/161 / UE;

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

ND

## SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Restrictions relatives au produit ou à des substances qui sont contenues conformément à l'annexe XVII du Règl. Reach et modification ultérieurs: aucune

### BIBLIOGRAPHIE GENERALE :

The Merck index Ed.10

Handling chemical safety - Niosh (registry of toxic effects of chemical substances) - Logiciel Epy-plus ; ELINCS

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities.

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold

ACGIH - Threshold Limit Values - 2007 edition

### ASSURANCE OBLIGATOIRE

D.P.R. n° 1124/65 et modifications et intégrations suivantes : les composants de la préparation ne sont pas compris dans le tableau des maladies professionnelles dans l'industrie

### ABRÉVIATIONS

N.A. : non applicable

N.D. : non déterminé / non disponible

### CONTRÔLES SANITAIRES

Tableau D.P.R. n° 303/56 et modifications et intégrations suivantes : les composants de la préparation ne sont pas reportés dans le tableau. Il est toutefois conseillé d'effectuer des contrôles cliniques et des examens, à réglementer sur la base de l'évaluation du risque chimique (Décret législatif n° 626/94)

*Remarque : ce document est au dehors du champ d'application de dell'art.31 du Règl. CE n° 1907/2006 (REACH)*

Toutes les informations contenues dans ce document sont considérées comme correctes sur la base des connaissances actuelles, mais elles ne doivent pas être considérées comme exhaustives. L'utilisateur a la responsabilité d'adopter ces informations et de les appliquer de façon appropriée.

Grabi Chemical SPA ne peut être tenue pour responsable des dommages aux personnes et aux choses pouvant dériver de la manipulation inapproprié de ce produit.